



Mardi 03 mars 2009

FISCALITE

LIBERTE

En marge de l'ouverture de la session de printemps de l'APN Djoudi exclut l'effacement des dettes des entreprises

Par : **Nadia Mellal B**

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a réagi hier aux déclarations faites par Réda Hamiani, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE). Interrogé en marge de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN) à propos des déclarations de Hamiani sur l'ampleur de l'évasion fiscale qui équivaudrait, selon ce dernier, à "30% du PIB", le ministre des Finances a catégoriquement rejeté cette assertion. "Jamais !" réagira d'entrée le membre du gouvernement à cette question posée par des journalistes présents. "On ne peut pas avancer raisonnablement ce chiffre", explique-t-il encore.

À la question de savoir à combien peut-on évaluer l'évasion fiscale en Algérie, le ministre des Finances, qui dira qu'il "faut être conscient du fait que l'évasion fiscale touche toutes les économies du monde", notera qu'"il est très difficile d'évaluer l'évasion fiscale". Quoi qu'il en soit, le premier argentier du pays notera que "nous sommes en train de faire des efforts pour mettre fin à ce phénomène". Le service des investigations fiscales, chargé de mener des enquêtes en vue d'identifier les sources d'évasion et de fraude fiscales, sera opérationnel, pour rappel, avant la fin de l'année 2009. "Le ministère des Finances est en train d'élaborer les textes d'application et de constituer le service, et nous espérons qu'il sera opérationnel avant la fin de l'année 2009", a expliqué à cet égard le ministre. Ce service, chargé de mener des investigations fiscales au niveau national, prévu dans le cadre de la loi de finances 2009, sera rattaché à la **Direction générale des impôts (DGI)** et devra disposer également d'antennes régionales. Sur ses missions et la configuration de ce nouveau service, Djoudi avait expliqué qu'il aura "pour mission l'identification et la quantification des personnes physiques et morales qui échappent partiellement ou totalement à l'impôt". Le ministre a rappelé à ce sujet la politique fiscale du gouvernement qui s'articule autour de trois niveaux, qui sont la réduction de la pression fiscale, la facilitation de l'impôt et la lutte contre la fraude fiscale. La deuxième question posée au ministre des Finances concerne l'effacement des dettes des entreprises et la possibilité d'une telle mesure, surtout après l'effacement des dettes des agriculteurs et des éleveurs intervenu lors de la visite du président de la République avant-hier dans la wilaya de Biskra. À cette question, le ministre des Finances dira que "l'État a mis en place des mesures d'encouragement à l'investissement à travers des mesures fiscales, des mesures à travers la mise à niveau des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à travers le Fonds d'aide à l'investissement".

Autrement dit, le ministre exclut l'effacement des dettes des entreprises. Aussi, à la question de voir une augmentation des prix du gasoil selon certaines rumeurs qui ont circulé ces derniers jours, le ministre des Finances expliquera que ces données sont sans aucun fondement. Quoi qu'il en soit, la session de printemps du Parlement avec ses deux Chambres – l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation – s'est ouverte hier et sera mise à profit pour le débat et l'adoption des avant-projets de loi.

NADIA MELLAL B.

Karim Djoudi, ministre des Finances
Pas d'effacement de dettes des PME

L'Etat ne compte pas effacer les dettes des PME, comme l'ont revendiqué certains opérateurs économiques, notamment, ceux du Forum des chefs d'entreprise (FCE). Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale, le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, a expliqué que les PME ne demandent pas l'effacement de la dette, mais, elles demandent simplement que la dette puisse être traitée dans le cadre de procédures d'allégement et de mise à niveau des entreprises. Aujourd'hui ce que fait l'Etat c'est de donner un plan de charge aux entreprises avec des dépenses publiques et des possibilités de financement, notamment avec les dispositifs de PME, de micro crédit avec le fonds d'investissement national installé. Dans ce contexte, il a ajouté qu'aujourd'hui, l'Etat a concédé en plus des mesures fiscales, avec un taux de pression fiscal qui est le plus bas dans le Bassin méditerranéen. Selon le ministre, toutes ces mesures sont des mesures de soutien à l'investissement. Il a ajouté que la dette est un phénomène normal dans une entreprise et le plus important pour elle est que cette dette s'inscrive dans un environnement compétitif et un environnement pour qu'elles (les entreprises) gagnent de l'argent. A ce propos, il dira qu'aujourd'hui, cet environnement existe, notamment la croissance, une demande solvable de plus en plus importante qui est une demande publique plus importante et il y a des modalités de financement de PME et de microcrédit.

Abdelaziz Belkhadem 150 observateurs de l'UA et la Ligue arabe pour la présidentielle Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale, M. Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, a indiqué que les autorités algériennes ont envoyé une demande aux organisations relative à l'envoi d'observateurs étrangers au prochain scrutin présidentiel. L'Union africaine a répondu à cette requête par l'envoi de 80 observateurs et la Ligue arabe se propose d'envoyer 70 observateurs, tandis que l'Organisation de la conférence islamique n'a pas encore donné de réponse. Dans ce contexte, il a indiqué que cette opération est sous le patronage de l'ONU.

S'agissant de la campagne électorale pour le candidat indépendant, Abdelaziz Bouteflika, il a indiqué qu'il animera en sa qualité de SG de l'instance exécutif du FLN, 12 meetings dans 12 wilayas et 30 daïras. Il a ajouté qu'il y aura 400 rencontres qui seront animés par le FLN parmi les 800 programmées. Droits de l'homme en Algérie Zerhouni dément les dépassements cités dans le rapport américain Actuellement, les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont recensé 19.5 millions électeurs, en attendant que ce nombre atteigne plus de 20 millions. C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Yazid Zerhouni. Il a également indiqué que des mesures sécuritaires vont être prises dans le cadre de la sécurisation des bureaux de vote et les candidats à la présidentielle du 9 avril. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps du Parlement, le ministre a démenti les dépassements cités par le rapport du département américains concernant les droits de l'homme. Il a déclaré à ce propos que «les Américains n'ont pas à nous donner des leçons en ce qui concerne les droits de l'homme».

D'autre part, il a indiqué que 16 terroristes ont été abattus dans l'opération de Larbaâ ce samedi. Propos recueillis par N. C

OUYAHIA RECEVRA DEMAIN LE FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE

Le patronat revendiquera une amnistie fiscale

Le traitement qui devrait être réservé à l'entreprise ne doit pas être calqué sur celui des exploitations agricoles.

Les dossiers traités lors de cette rencontre seront nombreux et tous axés sur la situation de l'entreprise. Devant le Premier ministre, le Forum compte remettre sur la table des discussions, le dossier lié à la perte de change et non celui de l'effacement des dettes comme cela a été le cas pour le secteur de l'agriculture, nous a indiqué une source proche de cette organisation. La perte de change continue d'étouffer les sociétés privées. Aussi, méritent-elles un traitement similaire à celui prodigué aux entreprises publiques. C'est cette politique du deux poids, deux mesures, que les entrepreneurs tenteront de réexaminer lors de cette rencontre. Pour ce faire, les patrons comptent solliciter des aménagements de la fiscalité s'appliquant aux sociétés pour aboutir à son allègement. L'amnistie fiscale sera aussi une revendication que le patronat transmettra au Premier ministre. Si ce dernier répond favorablement, la mesure serait susceptible de conduire à un redéploiement des entreprises, nous a-t-on indiqué auprès du FCE. Sur ce point, le président du Conseil national du patronat algérien (Cnpa), Mohand Saïd Naït Abdelaziz, estime que le traitement qui devrait être réservé à l'entreprise ne doit pas être calqué sur celui des exploitations agricoles. D'ailleurs, ce n'est pas l'effacement des dettes qui est visé par le Cnpa mais plutôt leur allègement. Il ne s'agit pas, non plus, d'une mesure généralisée, mais d'une étude au cas par cas. Ce «*geste*» est attendu des pouvoirs publics, même si le président de ce syndicat patronal est conscient qu'il resterait encore à définir les mécanismes de cette démarche. Il n'exclut pas la possibilité de transmettre des propositions à ce sujet au Premier ministre et au président de la République. Enfin, le Cnpa partage avec le FCE l'idée selon laquelle il faudrait assouplir les conditions d'accès au crédit bancaire. Parmi les pistes avancées figure la baisse du taux d'intérêt situé à hauteur de 4,5% pour l'investissement et entre 7 et 8% pour les opérations du commerce extérieur.

L'autre point qui sera abordé lors de la rencontre avec le Premier ministre concernera la recherche de moyens pour aboutir à la facilitation de l'accès au crédit bancaire, qui est un thème récurrent dans la rhétorique du forum. Dans ce cadre, le FCE n'attend pas des évolutions fondamentales pour le financement du secteur à travers le Fonds national d'investissement, installé dimanche dernier. On estime au forum que son action sera surtout dirigée vers le secteur public. Selon l'organisation patronale, ce n'est pas en transformant la Banque algérienne de développement (BAD) en Fonds que les problèmes de l'entreprise seront réglés, car celle-ci a surtout besoin d'efficience des engagements publics. Invité à s'exprimer sur l'opportunité de la création de ce Fonds, Mohand Saïd Naït Abdelaziz souligne que son action devrait être étendue au financement du secteur privé. Il y voit une formidable occasion pour donner un coup de pouce au financement des PME. Le Fonds pourrait aussi jouer un rôle de garantie des financements pour suppléer au Fonds de garantie de la PME (Fgar) qui ne serait pas trop sollicité par les patrons, selon Naït Abdelaziz.

Ahmed MESBAH

**Réda Hamiani, président du FCE, à la radio Chaîne III
“Nous souhaitons un effort financier de la part de l’État”**

Par :Badreddine Khris

Le Forum des chefs d’entreprise (FCE) compte demander un assainissement financier des entreprises. Durant ces vingt dernières années, il y a eu, indique M. Réda Hamiani, président du FCE, beaucoup de cas qui ont pesé lourdement sur les PME/PMI. Outre la perte de change, il cite les situations difficiles provoquées par le terrorisme qui n’ont pas permis à bon nombre d’entreprises d’évoluer correctement. “Nous souhaitons ainsi un effort financier de la part de l’État. Que les pouvoirs publics montrent une grande compréhension à l’image de celle manifestée à l’égard du monde agricole”, affirme M. Hamiani, invité hier de la radio Chaîne III. “Ce n’est pas un effacement de la dette mais la prise en charge de quelques aléas qui se sont traduits sur le plan financier par des pertes importantes de nos entreprises”, tient-il à préciser. Par ailleurs, le FCE organisera en collaboration avec le PME/PMI, le 11 mars, une rencontre autour d’un thème lié au code de la bonne gouvernance. Il s’agit, selon le président du FCE, d’un code d’éthique qui vient rappeler aux chefs d’entreprise qu’ils évoluent dans un environnement marqué par une emprise de l’informel, de la contrefaçon, **de l’évasion fiscale...** Ce code aura pour effet de “moraliser l’entreprise pour qu’elle devienne plus citoyenne”, explique-t-il. Sans être affirmatif, M. Hamiani estime que **l’évasion fiscale** est de l’ordre de 30% du produit intérieur brut (PIB). Abordant la décision de création d’un fonds d’investissement, il avoue que c’est une de leurs revendications. “Avec l’enveloppe réservée à ce fonds, évaluée à 150 milliards de DA, nous allons pouvoir inscrire des projets plus importants pour des périodes plus longues”, souligne-t-il. Il faut dire que les demandes de crédits se sont, rappelle-t-il, instruites dans une période plus longue avoisinant les six mois voire une année. Avec ce fonds, déclare-t-il, les délais seront raccourcis. Pour Réda Hamiani, l’octroi de prêts devra se faire sur la base de la personnalité du promoteur et la valeur du projet et ne pas tenir compte exclusivement, comme c’est le cas actuellement, des garanties.

B. K.

Hamiani demande à rencontrer encore Ouyahia

«Les investisseurs algériens ont peur»

Le président du Forum des chefs d'entreprises a révélé, hier, sur les ondes de Chaîne-III qu'il a demandé à rencontrer le Premier ministre à l'effet de lui faire part des doléances du patronat. Ahmed Ouyahia a pourtant déjà reçu plusieurs fois Réda Hamiani. Le patronat toujours pas rassuré ?

«Nous avons formulé une demande d'audience au premier ministre et nous serions satisfaits s'il accédait rapidement à notre demande et renforçait ainsi l'esprit de concertation en vigueur», a déclaré, très diplomatiquement, M. Hamiani.

Le président du Forum des chefs d'entreprises a étalé auparavant une série de contraintes qui se posent encore devant les objectifs des chefs d'entreprises, non sans saluer la création du Fonds national de l'investissement, doté de 150 milliards de dinars.

L'invité de la radio nationale a, dans ce sens, affirmé que cette initiative était la bienvenue, celle-là répondant à une vieille aspiration du FCE et venant compléter le paysage financier en l'absence d'institutions devant accompagner de grands projets et sur une longue période.

Le président du FCE a, d'ailleurs, préconisé que le bénéfice de ce fonds doit être sélectif et tenir compte de la personnalité et des potentialités du promoteur de projet, ainsi que de la nature du projet et sa valeur ajoutée.

En attendant, il pense que le Fonds pourra alléger le problème de l'accès au crédit bancaire, mais a proposé que la gamme des secteurs devant être aidés par l'Etat soit élargie, en apportant plus d'encouragements au secteur agroalimentaire qui reste l'un des mieux placés pour accroître le chiffre des exportations.

Volet doléances, le FCE entend défendre ses propositions en matière de stratégie industrielle qui va dans le sens du retour au «patriotisme économique» et à la préférence nationale. Il prône, entre autres, que l'effort de développement soit plus porté sur les investisseurs nationaux.

A cet égard, et tout en affichant son soutien aux mesures prises par le gouvernement, Réda Hamiani a déclaré que celles-ci ont néanmoins «jeté un certain froid dans les milieux étrangers qui ne les comprennent pas et qui les considèrent comme un refus d'ouverture ou que l'Algérie n'a plus besoin d'IDE, ce qui est complètement faux».

L'orateur fera savoir que le FCE travaille actuellement sur un document exhaustif qui fera «la part des choses» entre les soucis du gouvernement et les préoccupations des partenaires étrangers, avec cette priorité d'éviter que les mesures du gouvernement viennent stériliser les efforts consentis en matière d'investissement et annihiler les avantages de l'Algérie dans la région. Cela, d'autant que l'Algérie est dans «une situation de croissance et de bonne santé financière», «alors que ces mesures font peur aux investisseurs et qu'il est préférable de rassurer nos partenaires étrangers».

Le président du FCE a demandé également des mesures pour l'assainissement financier de certaines entreprises privées en raison de problèmes nationaux, une plus grande cohérence dans l'action régulatrice de l'Etat, un consensus plus fort pour pousser la dynamique de mise à niveau, la révision de la politique des filières, le soutien logistique aux capacités à l'exportation ou encore une plus grande attention aux PME.

Il a plaidé aussi pour une lutte plus sévère contre la contrefaçon et **l'évasion fiscale** qui sont des maux rongant grandement l'économie.

Le patron des patrons a estimé enfin que l'industrie algérienne stagne parce que le pays a négocié trop rapidement une ouverture du marché qui s'est faite de manière débridée, mais aussi parce que la stratégie industrielle a été trop marquée par l'attente de l'investissement direct étranger qui, lui, a été défaillant.

«Maintenant, le tir a été rectifié et c'est une bonne chose que -dans les orientations économiques- l'on fasse attention à l'effort local et à l'investissement algéro-algérien», dira Réda Hamiani qui s'est prononcé néanmoins en faveur du partenariat basé, a-t-il souligné, sur le transfert technologique et le respect de l'environnement, et non celui dicté uniquement par la rentabilité et la spéculation.

Amine B.

«L'évasion fiscale, c'est 30% du PIB»

«Nous souhaitons un effort financier de la part de l'Etat. Que les pouvoirs publics montrent une grande compréhension à l'image de celle manifestée à l'égard du monde agricole», a déclaré hier le président du forum des chefs d'entreprise qui devait aussi aborder la question de l'évasion fiscale en soutenant que «l'évasion fiscale représente 30% du PIB».

Interrogé à ce sujet, hier au Conseil de la nation lors de l'ouverture de la session de printemps du parlement, le ministre des Finances dira que «ce n'est pas raisonnable d'avancer ce chiffre».

«Le ministère des Finances est en train d'élaborer les textes d'application et de constituer le service et nous espérons qu'il sera opérationnel avant la fin de l'année 2009", a déclaré M. Djoudi.

La création de ce service, chargé de mener des investigations fiscales au niveau national, était prévue dans le cadre de la loi de Finances 2009, et il sera rattaché à la Direction générale des Impôts (DGI) en disposant d'antennes régionales.

Hamza B.

LE PRÉSIDENT DU FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISES À LA CHAÎNE III

«L'évasion fiscale serait de l'ordre de 30 % du PIB»

Réda Hamiani était hier l'invité de la rédaction de la radio chaîne 3. L'entretien portait essentiellement sur la création dimanche du fonds national d'investissement. Ce qui a suscité une grande satisfaction chez le patronat algérien, dont le Forum des chefs d'entreprises. Son président ne l'a pas caché tout en estimant que cette institution a mis du temps pour voir le jour, puisque l'organisation qu'il préside n'a eu de cesse de la revendiquer et de manière récurrente. « Ce fonds vient compléter un paysage financier caractérisé par l'absence d'institutions de crédits pour de gros projets », a indiqué Hamiani. « Nous allons ainsi pouvoir inscrire de plus grands projets pour des périodes plus longues qui s'amortissent en 10 ans, car jusque-là il y avait des contraintes bancaires au point où les crédits mettaient 6 mois à une année pour être octroyés. » Cependant, le président du FCE s'est voulu prudent et a souhaité que dorénavant l'octroi d'un quelconque crédit devait prendre en considération la personnalité du demandeur en terme managerial et également la valeur du projet qui ne devrait pas se limiter à la garantie qu'il propose. Invité à donner son avis sur la volonté des pouvoirs publics à voir l'industrie agroalimentaire se limiter, l'ex-ministre de l'Industrie s'est quelque part inscrit en faux, estimant qu'il y a encore des pans entiers du secteur qui ne sont pas couverts. Il a précisé qu'en matière d'exportation, ce sont les produits agroalimentaires qui sont à même de mieux se placer sur les marchés extérieurs, tels que l'africain et le maghrébin. « Il faut donner des avantages à notre économie. Cela permettra d'élargir la gamme des produits locaux. » L'invité de la radio a d'autre part estimé que la stagnation de l'industrie algérienne est due au fait que l'Algérie a négocié trop rapidement et procédé à une ouverture débridée et brutale du marché algérien et fondé une politique industrielle marquée par l'apport des IDE qui ont été défaillants. Par ce constat, Hamiani ne s'oppose pas aux investissements directs étrangers, mais juge qu'ils n'ont pas été d'un grand apport pour notre économie. Dès lors que le but recherché était le commerce, la spéculation et le rapatriement des dividendes, alors qu'en termes d'apports technologiques et de savoirfaire, ils ont été absents. Le président du FCE a loué les mérites du patriotisme économique qui n'est pas le propre de l'Algérie tout en avertissant qu'il ne s'agissait pas de faire dans le nihilisme en fermant la porte aux investisseurs étrangers qui ont adopté, depuis l'entrée en vigueur des dernières mesures arrêtées par le gouvernement, une sorte de frilosité. « La peur s'est installée en eux ». Abordant la mise à niveau des entreprises, le président du FCE a déclaré que les pouvoirs publics devraient assainir les sociétés. « Il ne s'agit pas d'effacer leurs dettes, mais de prendre en considération l'ensemble des aléas qui ont concouru aux pertes financières de plusieurs entreprises, tels la perte de change et le terrorisme. » Réda Hamiani a d'autre part confirmé la tenue le 11 mars d'une rencontre organisée par son organisation relative au code de bonne gouvernance des entreprises, élaboré avec le soutien du ministère de la PME/PMI. « C'est un code qui rappelle que nous évoluons dans un monde où l'évasion fiscale, l'informel se sont installés. C'est un code qui vient moraliser l'entreprise pour qu'elle devienne davantage citoyenne ».

a propos d'évasion fiscale, le président du FCE s'est limité à l'évaluation faite par certaines sources qu'il ne citera pas en avançant un taux de 30% du produit intérieur brut. Ce qui a été démenti hier par le ministre des Finances, en marge des travaux de l'APN, qui a jugé qu'il était exorbitant. « Cela veut dire 3.000 milliards. De façon raisonnable, on ne peut pas avancer ce genre de données. Ce que je peux vous dire c'est que le taux de la pression fiscale est la plus faible de la région. La fiscalité ordinaire connaît une croissance très forte avec 1.200 milliards de dinars, soit 20% sur l'année 2008. L'évasion fiscale est connue dans toutes les économies à des degrés différents. Il est difficile de l'évaluer ».

Nadjib Massi

SE FELICITANT DE L'INSTALLATION DU FONDS NATIONAL D'INVESTISSEMENTS

M. Hamiani sollicite un «geste fort» en direction des promoteurs des PME/PMI

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Réda M. Hamiani, s'est félicité de l'installation avant-hier du Fonds national d'investissements.

Doté d'un capital de 150 milliards de dinars, ce nouvel instrument financier est, selon l'invité du journal matinal d'hier de la Chaîne III, une demande récurrente de l'organisation patronale maintes fois exprimée et à même, dira-t-il encore, de compléter un paysage financier qui se caractérisait par l'absence d'institutions devant prêter à des groupes bancaires sur une longue période. Cette énorme dotation budgétaire va, affirmera M. M. Hamiani, nous aider à inscrire des projets plus importants sur des périodes plus longues. Déclarant agir dans un nouveau contexte, l'orateur dira qu'il faudra songer à des projets à amortir plus ou moins longuement, 10 à 15 ans, contrairement à ce qui a prévalu jusqu'ici.

Plaidant pour le raccourcissement du délai, selon lui, marathon que prend la création d'une entreprise, le patron du FCE se fera le devoir de rappeler à qui de droit de se départir de l'unique critère de garantie brandi dans l'octroi des crédits d'investissement, notamment dans le secteur industriel. Il dira que seuls la valeur du projet, la personnalité et la formation managériale de son promoteur doivent prévaloir, comme cela se fait ailleurs.

L'ex-ministre s'inscrira en porte-à-faux avec ceux qui plaident pour l'investissement productif en dehors de l'agroalimentaire. Le secteur, certes largement pourvu, contient encore, selon lui, des pans qui ne sont pas encore explorés, à plus forte raison que, dira-t-il, le secteur offre à notre pays des chances pour se placer sur les marchés extérieurs. Il appellera dans ce sens l'Etat à élargir la palette des produits fabriqués localement et concéder des avantages. Le secteur agroalimentaire, appuiera-t-il sa plaidoirie, constitue un maillon important qui pourra nous valoir une place au soleil au niveau maghrébin, africain et pourquoi mondial.

La stagnation de notre industrie, M. M. Hamiani la met sur le compte de l'empressement du pays à négocier l'ouverture sur les marchés, une ouverture par ailleurs débridée et brutale. Il stigmatisera les investissements directs étrangers, à ses yeux défailants, ayant profité d'une stratégie industrielle trop masquée, dira-t-il. D'où sa satisfaction que l'on ait rectifié le tir en axant désormais la stratégie sur l'effort local et l'investissement algéro-algérien.

Défenseur du patriotisme économique que la conjoncture impose, le patron du FCE n'exclut pas pour autant le partenariat avec l'étranger pour peu, dira-t-il, qu'il soit intelligent, c'est-à-dire à même de nous procurer de la technologie en conformité, précisera-t-il, avec les orientations en matière de développement. Pas avec des partenaires qui ne viennent que pour de la spéculation et une rentabilité immédiate.

Il se félicitera par ailleurs des dernières mesures présidentielles annoncées à Oran visant à la mise à niveau de notre appareil industriel. M. M. Hamiani sollicitera dans

ce sens des moyens accrus en vue, dira-t-il, de diversifier notre économie et l'aménagement d'une logistique à même de stimuler la politique d'exportation.

Appel pour un geste fort en direction des promoteurs des PME/PMI

Le patron du FCE escompte des pouvoirs publics un geste fort, similaire certainement à celui que vient de manifester le président de la République à l'égard des agriculteurs et des éleveurs qui ont vu leurs dettes effacées. Comment ? Eh bien en prenant en charge un certain nombre d'aléas rencontrés par les promoteurs des PME/PMI, liés, dira-t-il, à des pertes de changes, notamment durant la période sanglante qu'a vécue le pays. Il est question que cette préoccupation soit évoquée lors de la probable audience que le Premier ministre accorderait au forum sur sollicitation de ce dernier.

Code de bonne gouvernance d'entreprise

Le FCE est, selon son premier responsable, sur le point de rendre public son code de bonne gouvernance préparé de longue date de concert avec le ministère de la PME/PMI. Il se veut, selon M. M. Hamiani, un code d'éthique justifié par le fait, dira-t-il, que nous évoluions dans un monde sous l'emprise terrible de l'informel, de la contrefaçon et de l'évasion fiscale. Il a pour objectif de moraliser l'entreprise de façon à ce qu'elle devienne citoyenne, qu'elle participe au développement du pays.

M.

CHLEF

Les opérateurs économiques examinent la loi de finances

Une journée portant sur la vulgarisation de la loi de finances complémentaire pour 2008 et la loi de finances 2009 s'est tenue, ce jeudi, au siège de la chambre du commerce et de l'industrie de Chlef, à l'initiative de cette dernière. Cette manifestation, qui a regroupé des opérateurs économiques publics et privés, ainsi que des responsables de structures étatiques des wilayas de Chlef et Aïn Defla, a été animée par trois experts de la direction des finances.

Les communications ont porté essentiellement sur la vulgarisation de l'outil fiscal ainsi que les principales mesures dans le cadre des nouvelles dispositions de ces deux lois. Parmi ces dispositions l'on cite pour la loi de finances complémentaire pour 2008 l'exonération de l'IRG des salaires inférieurs à 20 000 DA ainsi que les pensions également inférieures à 20 000 DA, l'élargissement de la franchise aux pensions versés aux retraités, le réaménagement du taux de l'IBS, la prolongation des délais de dépôt de la déclaration de l'IBS (30 avril au lieu 31 mars), le report de l'application du nouveau système comptable financier (SCF) au 1 janvier 2010. Pour la loi de finances 2009 l'on cite l'élargissement du champ d'imposition et le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, la simplification du **système fiscal**, l'encouragement de l'investissement, le renforcement des garanties accordées au contribuable, la création d'un service des investigations fiscales auprès de **la DGI**, l'obligation de paiement des impôts par des moyens autres que l'espèce cela à partir d'une somme minimale dont le montant devra être fixé par un arrêté ministériel. Les interventions ont été suivies en fin de journée d'un large débat au cours duquel les opérateurs ont mis en exergue leurs préoccupations quant à l'application effective de ces deux lois sur le terrain, ainsi que le déficit en communication. Ils ont également exprimé leur souhait de voir se multiplier les séminaires tendant à la vulgarisation des textes de loi, de même qu'ils ont émis des propositions visant à éliminer les contraintes rencontrées dans leurs activités quotidiennes.

Impact de la crise mondiale sur l'Algérie

D'autres mesures d'ajustement prévues

L'Algérie pourrait être contrainte de «prendre des mesures d'ajustement plus radicales» si les perspectives de remontée des prix du pétrole s'éloignent, entraînant ainsi une poursuite de la diminution des réserves de changes et des ressources disponibles dans le fonds de régulation des recettes.

Les experts de la mission économique de l'ambassade de France en Algérie, qui font ces projections dans leur dernière analyse de la situation économique de l'Algérie, expliquent que dans le cas où la crise persiste, «le budget d'investissement de l'Algérie serait alors touché». Cela aurait pour effet d'entraîner «**un renforcement de la fiscalité mis en place et le freinage des importations**» qui ne concernerait plus les biens de consommations uniquement mais également «les biens d'équipement et les biens intermédiaires». M. Patrick Gay, conseiller financier au niveau de la mission, va encore plus loin puisqu'il s'attend «à une dépréciation du dinar qui pourrait être recherchée afin de décourager les importations en renchérissant leur coût». «Le loi de finances complémentaire 2009 et la loi de finances 2010 devraient faire apparaître les nouvelles inflexions que l'évolution de la crise pourrait rendre nécessaires», ajoute-t-il encore.

L'expert développe ce raisonnement en partant du constat que l'Algérie va enregistrer en 2009, et pour la première fois depuis 2001, une baisse de ses recettes en devises et de ses **recettes fiscales**, comme conséquence de la chute du prix moyen du pétrole entre 2008 et 2009. Cela a d'ailleurs été avancé par le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, qui prévoit des recettes pétrolières de plus de 30 milliards de dollars en 2009, alors qu'elles ont atteint 76 milliards de dollars en 2008.

En dépit de la crise, l'Algérie a décidé de maintenir son programme d'investissement grâce à des réserves de changes de 140 milliards de dollars représentant 3 ans et demi d'importation et les 4 300 milliards de dinars disponibles dans le fonds de régulation des recettes qui autorisent environ 3 ans de déficit du Trésor, selon le ministre des Finances, M. Karim Djoudi. Néanmoins, «un ajustement flexible des dépenses sera nécessaire», selon M. Gay, qui note que, pour faire face à la crise, le gouvernement algérien a déjà pris certaines mesures visant la réduction des importations, notamment de médicament, et la restriction des sorties de capitaux à travers, notamment, l'imposition des transferts de dividendes des compagnies étrangères à hauteur de 15 %.

S. B.

تمويل المشاريع الاستثمارية جودي: البنوك العمومية تنشئ شركات ذات رأسمال استثماري

أفاد وزير المالية، كريم جودي، أن البنوك العمومية قررت إنشاء فروع في شكل شركات ذات رأسمال استثماري وشركات متخصصة في الإيجار المالي، مهمتها تمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة، التي تسعى الحكومة إلى دعمها في إطار استراتيجية جديدة.

وقال جودي على هامش تنصيب الصندوق الوطني للاستثمارات، إنه سيتم إقرار هذه الإجراءات المالية تنفيذا للإجراءات التي أعلن عنها رئيس الجمهورية يوم 24 فيفري بأرزويو، والتي أكد خلالها أنه كلف الحكومة بوضع "برنامج دعم متجدد" لفائدة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة يجب الانتهاء منه مع نهاية شهر جوان المقبل، ويخص إنشاء فروع بنكية لتمويل رأس المال الاستثماري، يخصص للتمويلات المشتركة لمشاريع من خلال تقديم موارده كتكملة لتلك التي تضمنها البنوك والسوق السندية.

وأشار جودي إلى أن رأسمال الصندوق الوطني للاستثمارات يقدر بـ 150 مليار دينار، مضيفا بأن الخزينة ستوفر مبالغ مالية جديدة لهذا الصندوق في صورة قروض بنسب فوائد قليلة من 1 إلى 2 بالمئة على فترات طويلة قد تصل إلى 25 سنة، وهو توجه يندرج في سياق تعزيز العمل الذي باشرته السلطات العمومية لتحويل جزء من الموارد العمومية كمحرك للتنمية الاقتصادية.

وستوكل للصندوق مهمة رفع الإنتاج الوطني وضمان أكبر تنوع في الإنتاج والمداخيل خارج المحروقات، وكذا المشاركة في استحداث مناصب شغل، علما أن هذه المؤسسة المالية جاءت إلى الوجود بعد إعادة هيكلة البنك الجزائري للتنمية.

وتتمثل مجالات تدخل الصندوق الوطني للاستثمارات في تسيير تمويل مشاريع الاستثمارات العمومية وقطاع الإنتاج

وترقية التمويل المصرفي المحلي الضروري لتمويل المشاريع الكبرى عوض اللجوء إلى المديونية الخارجية، وكذا المرافقة وتحديد الظروف والحاجيات الخاصة في إطار إعادة هيكلة القطاع الاقتصادي، بالإضافة إلى ترقية سياسة تشجيع الاستثمارات الأجنبية المباشرة والاستثمارات الوطنية من خلال تحديد عدد من الأهداف مثل ترقية الإنتاج والصادرات خارج المحروقات وتوفير مناصب الشغل واستعمال الموارد المالية الداخلية.

عمراني عبد الكامل



افتتاح الطبعة الرابعة للصالون الدولي للصيد البحري

إلغاء الرسوم الجمركية على المنتجات الأولية للصيد قريبا

أعلن وزير الدولة الممثل الشخصي لرئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بلخادم عن الشروع عما قريب في إلغاء الرسوم الجمركية عن المواد الأولية المستقلة في قطاع الصيد على غرار قطع غيار السفن، المحركات، وذلك في إطار اتفاق الشراكة مع الاتحاد الأوروبي، في حين أرجع المتحدث سبب ارتفاع أسعار منتجات الصيد البحري إلى نقص الإمكانيات مشيرا إلى أن نشاط تربية المائيات سيستدرك عجز الثروة السمكية مستقبلا.

وقد كانت الطبعة الرابعة للصالون الدولي للصيد البحري وتربية المائيات فرصة لعدد من الوزراء على غرار السادة مصطفى بن بادة. عز الدين ميهوبي، عبد القادر مساهل، حميد بصالح بالإضافة إلى وزير القطاع السيد اسماعيل ميمون الاطلاع على مختلف المشاريع التنموية للقطاع في مختلف المجالات منها مخطط التسيير المندمج للصيد البحري وتربية المائيات على مستوى الساحل، بالإضافة الى عروض مفصلة عن مزارع تربية المائيات عبر التراب الوطني منها تلك التي انطلقت في الإنتاج بكل من ولاية ورقلة عبر المياه العذبة وتبزي وزو بمنطقة ازفون عبر أحواض مياه البحر، ومزرعة تربية الجمبري بالشراكة مع الشريك الياباني وهي لا تزال مشروعا ينتظر التجسيد. وزير الدولة السيد بلخادم الذي أشرف على افتتاح الطبعة التي ستدوم الى غاية نهاية الأسبوع الجاري، أصر عبر مختلف الأجنحة التي طاف بها على طرح عدة تساؤلات على المشاركين بخصوص فرص الاستثمار في قطاع الصيد البحري بالجزائر ليعرب بعد ذلك عن أسفه لنية مختلف المؤسسات الأجنبية الاستثمار المباشر بالجزائر من خلال تسويق منتجاتهم عوض فتح فرص الشراكة وصناعة المنتج بالسوق الوطني، وهي التوصيات التي أبلغها ممثل رئيس الجمهورية للشركات الأجنبية المشاركة التي أبدى ممثلوها نيتهم في فتح مصانع بالجزائر بشرط تخفيف الأعباء الإدارية وتوفير السيولة المالية.

كما صرح وزير الصيد البحري وتربية المائيات السيد إسماعيل ميمون أن ملف إلغاء الرسوم الجمركية على المواد الأولية المستقلة في القطاع تتم دراسته على مستوى مصالح وزارة المالية ويرتقب أن ترى النور قبل نهاية السنة الجارية وذلك في إطار عقد الشراكة مع الاتحاد الأوروبي، وهو ما سينعكس إيجابا على إنتاج السمك بالجزائر من جهة وتوفر جو الشراكة مع عدة متعاملين أجانب خاصة في مجال صناعة السفن، وحدات التبريد، وتربية المائيات خاصة وهي النقطة التي ركزت عليها الطبعة الرابعة للصالون.

وبخصوص ارتفاع أسعار السمك مؤخرا بالسوق الوطنية وانخفاض حصة الفرد الجزائري من المنتج، أشار السيد ميمون إلى أن مخزون الجزائر من الثروة البحرية تقدر بـ 600 ألف طن وحصة الصيد السنوية تقارب 220 ألف طن لكننا لا نستغل إلا 170 ألف طن بعد أن كانت نسبة الاستغلال سابقا لا تزيد عن 80 ألف طن، مرجعا السبب إلى نقص الإمكانيات من ناحية أسطول الصيد حيث تقوم الوزارة حاليا بإعداد مجموعة من البرامج التنموية تقضي بالتكوين في مرحلة أولى، ثم تطوير الأسطول البحري بما يتماشى والمقاييس العالمية، تطوير عملية تسيير المسمكات التي لا تزال حاليا تشهد فوضى في التسويق، كلها إجراءات تمتد على المدى البعيد، وبغرض سد العجز في مجال إنتاج الثروة السمكية البحرية يتم الاستثمار حاليا في تربية المائيات سواء على الساحل أو بالولايات الداخلية وهي المشاريع التي أثبتت نجاحها بعد أن تمكن سكان الجنوب من اكتشاف مذاق لسمك البلطوب "تيلابيا" التي تسوق بكميات كبيرة عبر عدة منتوجات منها ما هو صالح للاستهلاك مباشرة ومنها ما يجب طبخه.

وموازة مع تخفيض الرسوم الجمركية تقرر توسيع دائرة القروض المصغرة لصالح الشباب من خريجي معاهد التكوين للصيد البحري، مع الاستفادة من الخبرات الأجنبية من خلال الشراكة. وستكون الصيغة الرابعة للصالون كشباك وحيد للشباب المستثمر من خلال تحديد شركاء القطاع من مؤسسات التأمين والبنوك وحتى الممولين لتسهيل فرصة الاتصال، مع تنظيم ورشات وملتقيات حول سبل حماية الثروة السمكية وتربية المائيات، ويتوقع زيارة وفد من رجال الأعمال المصريين خلال أيام العرض مع تنظيم لقاء جزائري مصري مشترك لمناقشة سبل الاستثمار في مجال تربية المائيات.

بن بادة يقترح إعادة النظر في قانون الصفقات العمومية

الكاتب/ طائوس زمورة

أكد مصطفى بن بادة وزير المؤسسات الصغيرة و المتوسطة والصناعات التقليدية لدى نزوله ضيفا على منتدى النادي الإعلامي لأصدقاء رئيس الجمهورية المنظم مساء أول أمس بمقره بجريدة "أخبار اليوم"، أن وزارته تعمل جاهدة من أجل إعادة النظر في قانون الصفقات العمومية وذلك وفق آلية تمكن المؤسسات الصغيرة و المتوسطة المستحدثة من نيل المشاريع العمومية التي تعلنها الدولة وذلك بهدف تدعيم هذه المؤسسات و مساعدتها على البقاء والصمود أكثر حتى لا يكون مآلها الموت كما حدث للبعض منها خلال السنوات الأخيرة.

قال الوزير الذي تكلم بإسهاب عن الإنجازات المحققة في قطاعه منذ أزيد من 10 سنوات أي منذ تولي رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة سدة الحكم، أن هذا المشروع ذات أهمية كبيرة وأخذ بعين الاعتبار من طرف مصالحه عندما تم إدراجه من بين المقترحات التي تبنتها الوزارة وقدمتها لرئيس الجمهورية قبل نهاية عام 2008 وذلك في جلسات الاستماع التي يخصصها رئيس الجمهورية للوزراء في كل رمضان من أجل عرض حصيلة قطاعهم السنوية، مؤكدا أنه طرح 30 مقترحا لتطوير القطاع خلال السنوات المقبلة منها إعادة النظر في القوانين التي تحكم الصفقات العمومية حتى "نعطي فرصة للشباب الذين استحدثوا مؤسساتهم بأن يفوزوا ويشاركوا في المشاريع خاصة العمومية منها وذلك بإلغاء بعض الشروط التعجيزية التي تأتي في دفتر الشروط"، وهي الشروط التي تقف كحجرة عثرة في وجه هذه المؤسسات الصغيرة والمتوسطة التي تجاوز عددها حسب المتحدث- 392 ألف قبل نهاية 2008 مقابل 160 و170 ألف مع مطلع القرن الجديد، حيث غالبا ما تتعرض في ظل هذه الظروف إلى الموت والاندثار لاسيما بعد أن انفردت المؤسسات الأجنبية بالمشاريع العمومية.

وأوضح الوزير أن القانون 18-01 يلح على ضرورة تخصيص جزء من الصفقات العمومية للمؤسسات الوطنية غير أن عمليا لم تطبق وهو صعب التطبيق بالنظر إلى الأسباب السالفة الذكر، إلى جانب غياب الاتصال والتنسيق بين هذه المؤسسات والوصايا - يضيف الوزير- الذي قال أننا "اتبعنا خطوات جديدة بهدف القضاء على هذا المشكل عن طريق اقتراح إنشاء مركز وطني لتطوير المناولة وهو مركز ستوجه له مهام جمع المعلومات عن كافة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الموجودة في الجزائر حتى يسهل الاتصال معها وإعلامها بكافة المناقصات التي تعلن عنها الدولة، وعلى الرغم من أن هذه المبادرة -على حد تعبير بن بادة- صعبة نوعا ما غير أنها تبقى جد ضرورية لترقية الاقتصاد الوطني و لتخفيف الأعباء على الخزينة العمومية التي تفقد مبالغ هامة جراء عملية استيراد بعض السلع والمنتجات بالخارج بينما يتم إنتاجها هنا بالجزائر وبأسعار أقل كالمناولة الصناعية وقطع الغيار التي تنتج هنا غير أن غياب الإعلام والاتصال فوت عليها فرص كبيرة سيما فرصة الاستفادة من أموال التأهيل التي ترصدها الدولة سنويا.

Sortie de la 1ère promotion des techniciens supérieurs vénézuéliens

Chakib Khalil parle d'une nouvelle baisse de la production

de pétrole

Le ministre de l'Énergie et des Mines, et président de l'OPEP, le docteur Chakib Khalil a déclaré hier à Oran, qu'il y aurait probablement une nouvelle baisse de la production du pétrole de la part des pays membres de cette organisation afin de stabiliser le prix du baril, qui a atteint hier, 407 dollars. « Cette décision sera probablement prise à l'issue de la réunion prévue le 15 mars à Vienne » continua le ministre, avant d'ajouter que la précédente baisse qui a été appliquée à 100% par les membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole, depuis le dernier sommet tenu le 17/12/2008 à Oran, n'a pas pu aider à la stabilisation des prix du pétrole. En outre, questionné sur la création d'une organisation des pays exportateurs de gaz et les mesures prises par l'union européenne pour la protection de l'environnement, M. Chakib Khalil nous a affirmé que cela n'aurait aucun impact négatif pour la création de cette organisation.

Par ailleurs, le ministre de l'énergie et des mines, le docteur Chakib Khlil a effectué hier, une visite à Oran, dans le but de couronner 42 lauréats vénézuéliens qui ont eu une formation de 08 mois de techniciens supérieurs dans le domaine du pétrole.

Cette formation est survenue suite à la signature d'une convention entre l'Institut Algérie de pétrole (IAP) et PDVSA, le mois d'octobre de l'année 2007 à Caracas, pour la formation de 420 techniciens supérieurs dans le domaine du pétrole et cela au niveau de l'IAP de Skikda et d'Oran, durant une période de 04 ans.

Après 08 de formation, voilà que 42 étudiants ont obtenu leurs diplômes et pourront dorénavant, rejoindre leur entreprise étatique vénézuélienne de production de pétrole. Le ministre nous a confirmé, à ce sujet, que cela rentre dans le cadre des bonnes relations existantes entre les deux pays, que ce soit dans le domaine pétrolier, politique ou autre, mais aussi, continua le ministre afin de reformer des cadres et des spécialistes dans le domaine, surtout après la fuite de 18.000 cadres et savants vénézuéliens à l'issue de la crise qui est passée par ce pays. Au sujet de la formation des étudiants, à ce jour, 126 étudiants sont au niveau des deux écoles, dont 104 à Oran et 22 à Skikda.


Sur un autre registre, à fin 2008, ce sont 20461 diplômés qui sont sortis de l'IAP, dont 16057 diplômés supérieurs dans différentes spécialités des hydrocarbures et différents niveaux (322 Masters of science dont 03 étrangers, 592 ingénieurs spécialisés, 3247 ingénieurs d'état dont 277 étrangers, 231 techniciens supérieurs spécialisés et 11659 techniciens supérieurs dont 210 étrangers) et 404 diplômés spécifiques entrant dans le cadre de l'évolution des carrières du personnel du secteur (907 ingénieurs d'application, 3300 agents de maîtrise et 197 opérateurs).

Pour la seule année 2008, l'institut a enregistré 509 diplômés dont 259 pour l'école de Boumerdès, 129 pour celle de Skikda et 121 pour l'école d'Oran.

Les niveaux des diplômés varient de TSS au Master of science.

Durant ces cinq dernières années, l'institut a vu son activité quasiment quintuplée, passant de 56403 hommes/ jour en 2005 à 257.000 hommes /jour en 2008. pour l'année 2009, l'IAP prévoit de réaliser 300.000 hommes/jour, soit une croissance de 17% par rapport à 2008.

En plus des activités de formation et de perfectionnement, l'IAP a lancé deux grands projets, il s'agit des complétés et qui consistent à sauvegarder et diffuser les expériences



acquises par le secteur dans le domaine des études, maturation, réalisation aux cadres du secteur. Le projet intégré raffinerie d'Adrar a constitué le 1er projet complété à être finalisé. Trois autres projets sont en cours. Du Safe Behaviour Programme (SBP) réalisé par le biais des workshops et des activités de suivi sur site, a pour objectif d'agir sur le comportement humain en vue d'atteindre un objectif de zéro accident au niveau de groupe Sonatrach. Depuis son lancement, en mai 2003, 103 workshops ont été réalisés totalisant un nombre de participants de 27212.